Paris. Un avocat qui aurait crié “ACAB” dans le palais de justice placé en garde à vue après une altercation avec un confrère à qui il a reproché d’être “l’avocat de flics”

16/02/2025 à 17h53



Des ambiances électriques à la sortie d’un procès, cela arrive régulièrement. Mais que cela dégénère au point qu’un avocat finisse en garde à vue, c’est exceptionnel. Interpellé par les gendarmes de la cour d’appel, le suspect a passé la nuit de vendredi à samedi au commissariat avant d’être remis en liberté. Il est visé par au moins deux plaintes.

Une altercation impliquant l’avocat en question, son ami (qui venait, lui, de plaider dans une affaire), le conseil de la partie civile, un policier se disant outragé et des gendarmes au milieu.

Quelques heures avant, un procès se tient à la cour d’appel. C’est celui d’un jeune homme condamné en première instance dans le cadre de violences urbaines l’été dernier. Les incidents de vendredi ont lieu à la fin de ce nouveau procès, alors que la décision de la cour vient d’être mise en délibéré après des réquisitions de quatre ans de prison. Une première

dispute éclate en dehors de la salle d'audience entre l'avocat de la défense, accompagné d'un ami exerçant la même profession que lui, et le conseil de la partie civile, qui représente un policier blessé lors des émeutes.

Mais quelques instants plus tard, l'avocat de la partie civile, qui était retourné récupérer ses affaires dans la salle d'audience, aurait été pris à partie par son confrère de la défense et son ami. Ces derniers lui auraient demandé son identité et, devant son refus, l'auraient insulté, l'accusant notamment d'être un « *avocat de flics* ».

C'est à ce moment-là qu'intervient le fonctionnaire en question. « *Il leur a dit de faire attention à ce qu'ils disaient, glisse une source policière. L'ami de l'avocat lui a lancé un "Ferme ta gueule*". » S'estimant outragé, le policier interpelle l'auteur de cette parole. Dans la foulée, les gendarmes interviennent. Nouvel esclandre.

D'après la même source, l'avocat de la défense et son ami confrère quittent le Palais de justice en criant « ACAB », le slogan anti-police.

Le Parisien